

Chambre de Métiers d'Alsace, Bas-Rhin : 30 Avenue de l'Europe – CS 10011 SCHILTIGHEIM - 67013 STRASBOURG Cedex Tél. : 03.88.19.55.83 Chambre de Métiers d'Alsace, Colmar : 13 Avenue de la République. CS 20044 -68025 COLMAR Cedex. Tél. : 03.89.20.84.60 Chambre de Métiers d'Alsace, Mulhouse : 12, Boulevard de l'Europe - CS 43007 - 68061 MULHOUSE Cedex 3 Tél. : 03.89.46.89.16

- ENTREPRISE INDIVIDUELLETRANSFERT DE SIEGE MEME RESSORT DE GREFFE



ASSISTANCE AUX FORMALITES

I. Votre interlocuteur unique:

Un expert en formalités vous apporte un conseil personnalisé, l'analyse approfondie et le suivi de votre dossier (la liste des pièces à fournir suivant le secteur d'activité et le statut juridique, la qualification requise par métier, l'évaluation de la cohérence des éléments fournis)

II. Contactez votre expert:

- 1. Par courrier, en complétant le formulaire joint pour favoriser une échange simple et rapide avec votre conseiller
- 2. En vous rendant à la Chambre de Métiers d'Alsace de votre secteur, sans rendezvous, afin de rencontrer votre conseiller, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15 (sauf mardi et jeudi après-midi)
- 3. En prenant rendez-vous avec votre conseiller par téléphone via le Service Info Conseil Clients, aux numéros indiqués plus haut, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h15

III. Coût:

35 € par chèque à l'ordre de la CMA

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE

Retrouvez les documents à télécharger sur notre site internet :

www.cm-alsace.fr
Rubriques

Créer et Reprendre
Centre de Formalités des Entreprises

Formulaires :

1 formulaire P2 (document à télécharger)

1 formulaire NDI si déclaration relative au nom de domaine du site internet (document à télécharger)

Documents complémentaires à joindre en annexe du formulaire en double exemplaire si affiliation à la fois au registre des entreprises et au registre du commerce :

Pour l'adresse de l'entreprise

- Si local commercial : copie du bail
- > Si adresse de l'entreprise au domicile de l'entrepreneur :
 - Si propriétaire: copie de la taxe foncière ou du titre de propriété
 - Si locataire: copie du bail d'habitation ou de la taxe d'habitation ou de la dernière quittance de loyer ou facture de moins de 3 mois (gaz, téléphone, électricité) ou autorisation du propriétaire (document à télécharger) + justificatif de propriété
- > Si hébergé chez un tiers : attestation d'hébergement (<u>document à télécharger</u>) + justificatif de domicile et copie de la carte d'identité de l'hébergeur
- > Si domiciliation dans une société de domiciliation (agréée par la Préfecture) : copie du contrat de domiciliation avec numéro d'agrément délivré par la Préfecture

I/ Frais à régler par chèque à l'ordre de la CMA :

MICRO- ENTREPRISE	ENTREPRISE INDIVIDUELLE HORS MICRO ACTIVITES ARTISANALES	ENTREPRISE INDIVIDUELLE HORS MICRO ACTIVITES ARTISANALES ET COMMERCIALES
GRATUIT	45,00 €	30,00 €

II/ Frais à régler par chèque à l'ordre du Tribunal Judiciaire :

MICRO-ENTREPRISE	ENTREPRISE INDIVIDUELLE HORS MICRO
GRATUIT	95,95 €

SI ACTIVITE D'ARTISAN-COMMERCANT NON-SEDENTAIRE

- Déclaration préalable d'une activité non-sédentaire document à télécharger
- Liste des pièces à fournir (document à télécharger)



Date et signature :

SERVICE D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Je soussigné(e) :	
	ier du service d'assistance administrative dans le cadre du traitement de mon dossier de Centre de Formalités des Entreprises (CFE) :
Par dépôt ou en	voi postal :
	onstitué par mes soins contact par un agent du CFE pour un accompagnement et un suivi personnalisé ossier
Sur rendez-vous	<u>s</u> :
Dossier co	omplété sur place, accompagnement personnalisé et suivi de la formalité
Immatriculation:	70,00 € □
Modification:	35,00 € ☑
Mes coordonnée	<u>es</u> :
NOM:	
Prénom :	
Adresse :	
Qualité :	
Téléphone :	
Email :	

INFO 0051/ED014/3/3